

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pandémie de la COVID-19

Le premier ministre demande aux Québécois ayant une formation médicale de s'enrôler pour aider dans les CHSLD

Québec, le 14 avril 2020 – Le premier ministre du Québec, François Legault, a lancé un appel à tous pour contribuer à la lutte contre la COVID-19 dans les CHSLD.

« Il y a du personnel du réseau de la santé et des services sociaux qui est en train de se déployer dans nos CHSLD, a assuré le premier ministre. Malgré cela, il manque encore actuellement des renforts pour aider nos aînés. » Le premier ministre a lancé un appel aux 1 200 travailleurs qui œuvrent dans nos CHSLD, mais qui ne sont pas au travail en ce moment parce qu'ils sont infectés ou qu'ils ont peur de l'être. « On a besoin de vous ! J'en appelle à votre sens du devoir. J'en appelle à tous ceux qui peuvent. Allez sur le site *Je contribue*, enrôlez-vous ! », a déclaré François Legault.

Le gouvernement du Québec a également demandé aux gens du milieu de l'éducation ayant une expertise en soins, notamment les enseignants en sciences infirmières, ainsi qu'aux entreprises d'économie sociale, de venir donner un coup de main sur une base volontaire.

Visites permises pour les proches aidants, sous plusieurs conditions

Sur recommandation des autorités de santé publique, le premier ministre a annoncé que, dès jeudi, le gouvernement va permettre aux proches aidants d'aller aider une personne chère. Ces proches aidants devront remplir certaines conditions, entre autres :

- Avoir déjà donné des soins ;
- Être connus par les responsables des établissements ;
- Avoir passé un test pour la COVID-19 et ne pas avoir de symptômes ;
- Porter l'équipement de protection individuelle ;
- S'occuper d'un seul résident ;
- Garder une distance de 2 mètres des employés et des autres résidents.

Les visites demeurent interdites. « Je comprends que c'est difficile de ne pas voir son père ou sa mère, mais on doit continuer de prendre des précautions pour éviter de propager la contagion », a mentionné M. Legault.

À l'heure actuelle, 95 % des établissements sont en mesure de communiquer avec les familles. Le premier ministre se fixe un objectif de 100 % et a demandé qu'il y ait au moins une personne désignée pour communiquer avec les familles dans chaque établissement.

La liste des milieux de vie pour aînés sous surveillance sera publiée

Le gouvernement du Québec a décidé de rendre publique la liste des CHSLD et autres milieux de vie sous surveillance active par le ministère de la Santé et des Services sociaux et les équipes de santé publique.

Le premier ministre a toutefois précisé que la situation évolue en temps réel alors que la liste sera mise à jour une seule fois par jour, et ce, à partir des informations transmises par les établissements qui auront été en mesure de les fournir la veille. Conséquemment, certaines disparités entre des situations rapportées dans les médias et les informations qui figureront sur cette liste sont à prévoir. Le premier ministre a tenu à rappeler que dans la grande majorité des CHSLD et des résidences privées pour aînés, la situation est sous contrôle. En date d'aujourd'hui, sur un total de 2 600, il y a 41 endroits où la situation est plus délicate.

Remerciement spécial

Le premier ministre a réservé ses remerciements du jour à la D^{re} Nadine Larente, qui est intervenue au CHSLD Herron et qui a enrôlé son mari et ses trois enfants pour soigner des patients laissés à eux-mêmes, entre autres pour les nourrir. Le premier ministre l'a remerciée au nom de tous les Québécois pour sa grande humanité et sa force morale admirable.

« J'espère que ce courage va en inspirer d'autres à venir aider dans les CHSLD et les résidences qui sont à bout de souffle », a-t-il partagé.

Citation :

« Je le répète depuis le début : le virus est dangereux pour les personnes plus âgées et surtout les personnes déjà malades, comme c'est le cas dans les CHSLD. Partout dans le monde, les centres de soins de longue durée pour les aînés sont frappés. C'est le même problème en Ontario, à New York, en France. Malheureusement, on n'arrivera pas à sauver tout le monde, mais on doit tout faire pour sauver un maximum de vie. On est en ce moment dans la période la plus dure, mais on va passer à travers. La situation est difficile à certains endroits, mais ce n'est pas généralisé. Courage, les beaux jours vont revenir. »

François Legault, premier ministre du Québec

Faits saillants :

- En date du lundi 13 avril 2020, à 18 h, il y a au Québec 14 248 cas confirmés de personnes atteintes de la COVID-19.
- Actuellement, 936 personnes sont hospitalisées, dont 230 personnes aux soins intensifs.
- Le bilan des décès s'élève à 435 au Québec.

Rappel des consignes :

Pour limiter autant que possible la propagation du coronavirus, il est important, notamment :

- de se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon, durant vingt secondes, particulièrement lorsqu'on arrive de l'extérieur ;
- de se désinfecter les mains avec une solution à base d'alcool si l'on n'a pas accès à de l'eau et à du savon ;
- de conserver une distance de deux mètres avec les autres personnes ;
- d'éviter tout rassemblement ;
- de rester chez soi, sauf en cas de nécessité.

En cas d'apparition de symptômes :

- s'isoler ;
- tousser à l'intérieur de son coude ;
- jeter ses mouchoirs immédiatement après leur utilisation et se laver les mains par la suite ;
- consulter le Guide autosoins ou appeler la ligne 1 877 644-4545 pour connaître les mesures à prendre.

Liens connexes :

- Pour en savoir davantage sur le coronavirus, la population est invitée à consulter le site [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).
- Il est possible d'obtenir de l'information en utilisant la ligne coronavirus selon l'indicatif régional de votre localité :
 - 418 644-4545
 - 450 644-4545
 - 514 644-4545
 - 819 644-4545
 - 1 877 644-4545 (sans frais)
- Pour être à l'affût des mises à jour des données, suivez le compte Twitter du ministère de la Santé et des Services sociaux : https://twitter.com/sante_qc (@sante_qc).